

Introduction

En 2014, le décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif est publié au MB et consolidé en 2019. Ce décret, par la mise en place d'un **enseignement supérieur inclusif**, vise la **réduction ou la suppression des barrières** que les étudiants bénéficiaires peuvent rencontrer durant leur parcours académique par la mise en place d'**aménagements raisonnables** (matériels, pédagogiques, médicaux et psychologiques).

Pour bénéficier des aménagements, l'étudiant doit faire une demande auprès du service d'accueil et d'accompagnement afin d'obtenir le **statut d'étudiant en situation de handicap (ESH)**.

Un ESH est étudiant qui présente des **incapacités** physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles **durables** dont l'interaction avec diverses barrières peut faire **obstacle à sa pleine et effective participation** (CF, 2019, p.1).

Chaque établissement d'enseignement supérieur doit prévoir un service d'accueil et d'accompagnement.

A l'Université de Mons (UMONS), c'est l'ASBL **LES CEDRES** qui s'occupe de ce rôle.



Leurs missions sont définies par le décret : **accueil** de l'étudiant, prise de connaissance de la demande, examen du dossier, **analyse des besoins**, élaboration/mise en place/évaluation du plan d'accompagnement individualisé, sensibilisation, **coordination** entre les différents acteurs...

Ils accueillent une **diversité de profils** : déficience (sensorielle ou motrice), troubles neurodéveloppementaux, troubles de la santé ou de la santé mentale.

Contexte de l'expérience :



Accompagnement d'un étudiant avec un handicap moteur lors d'un cours de BAC 1 en psychologie et sciences de l'éducation à l'UMONS :
« Bases pour l'analyse statistique descriptive et inférentielle » organisé par le service de Développement humain et traitement des données.

Rôles de chaque intervenant dans cette expérience



- Recherche d'un stagiaire avant la rentrée pour accompagner un étudiant avec un handicap moteur sévère lors du cours de statistique.
- Attention à l'égard de l'étudiant durant les cours et les exercices dirigés.
- Disponibilité pour la stagiaire et l'étudiant.
- Adaptation des travaux afin de favoriser l'autonomie de l'étudiant (ex : remise d'un travail sur PC plutôt que sur feuille).
- Mise en condition adaptée lors de l'évaluation.



- Accueil de l'étudiant.
- Analyse de ses besoins sur base de documents probants et rédaction de son PAI.
- Envoi des aménagements demandés par l'étudiant et validés aux membres du service.
- Disponibilité pour la stagiaire.
- Secrétaire lors des évaluations certificatives (présence d'une éthique professionnelle).
- Collaboration avec l'équipe UMONS Mobility pour la mise à disposition de matériel adapté (ex : table).



La stagiaire

- **Accompagnement lors des cours théoriques et des exercices dirigés (ED)**
 - Aide à la prise de note, au tracé des graphiques et des schémas, à la manipulation de la calculatrice...
- **Accompagnement individuel pour le suivi des cours**
 - Aide pour écrire les énoncés/les calculs, pour réaliser les tableaux/les graphiques, pour manipuler le matériel de base en mathématiques...
- **Accompagnement lors d'une évaluation formative**
 - Simulation d'un contexte d'évaluation avec un secrétaire.



L'étudiant

- Présence à tous les cours théoriques et tous les exercices dirigés.
- Relecture de la matière avant chaque cours.
- Explications des démarches à suivre, des éléments à noter/à tracer, des calculs à effectuer...
- Volonté de réussite et d'autonomie.
- Bons contacts et échanges positifs.

Bénéfices retirés par chaque intervenant



- Satisfaction liée à l'accompagnement de l'étudiant par la stagiaire.
- Lien avec l'étudiant + feedbacks sur sa situation et ses capacités au fur et à mesure.



- Soutien pour l'accompagnement (libération de ressources humaines).
- Lien avec l'étudiant + feedbacks sur sa situation et ses capacités au fur et à mesure.



La stagiaire

- Expérience humaine enrichissante.
- Prise de conscience des obstacles du quotidien mais également du courage dont cet étudiant fait preuve → sensibilisation.
- Prise de conscience de l'importance et de la richesse de l'inclusion.
- Satisfaction personnelle (sentiment d'utilité).
- Acquisition de connaissances théoriques lors de la revue de la littérature (décret, favoriser l'inclusion pour ce type d'handicap).



L'étudiant

- Présence d'une accompagnante plus jeune, encore étudiante
→ Moins stigmatisant
→ Communication facilitée, discussions avec une autre étudiante
- Soutien durant les cours, les ED et même en individuel
→ Réconfort quant à ce soutien
- Renforcement du sentiment de l'estime de soi (très belle note à l'examen).

Conclusion

Ce fut une **expérience positive** pour l'ensemble des acteurs. Le service et les CEDRES ont obtenu un **soutien** rassurant dans leur travail et un **lien** avec l'étudiant. La stagiaire a eu l'occasion de vivre une **expérience humaine** très riche qui lui a permis d'être davantage **sensibilisée aux difficultés** de l'étudiant tout en prenant conscience de son **courage**. L'étudiant a bénéficié de l'**accompagnement** d'une étudiante ce qui lui a permis de suivre les cours, d'avoir des notes complètes et de s'exercer tout en pouvant **discuter** avec une personne plus jeune.

Il est à noter que, grâce aux rôles et à la collaboration de tous les intervenants, l'étudiant a **réussi avec brio** son examen de statistique.

Perspectives IA et technologies

L'IA et la technologie peuvent être utilisées pour favoriser l'autonomie des personnes avec un handicap moteur en mathématiques :

- HMK-D sur le Stream Deck : dispositif à connecter à l'ordinateur pour écrire des formules mathématiques (Vella et al., 2023)
- Equatio et MathSpace : reconnaissance vocale, lecteur d'écran et éditeurs d'équations prédictives, traçage de graphiques et de schémas... (McMahon, 2024)
- Géogebra : logiciel de mathématiques qui permet d'effectuer des tracés en géométrie, peut être combiné avec un logiciel de reconnaissance vocale (Trivaudey & Renaud, 2009)